



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/C.II/MEM.1/5  
10 novembre 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT**

**Commission de l'investissement, des entreprises  
et du développement**

Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques  
de développement des entreprises et le renforcement  
des capacités pour la science, la technologie et l'innovation

Deuxième session  
Genève, 20-22 janvier 2010  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Politiques de développement des entreprises et renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation.
4. Adoption du rapport de la réunion.

**II. ANNOTATIONS**

**Point 1. Élection du Bureau**

1. Il est recommandé aux participants d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

**Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion est reproduit dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la session.

*Documentation*

TD/B/C.II/MEM.1/5    Ordre du jour provisoire annoté

**Point 3.    Politiques de développement des entreprises et renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation**

3.    La réunion d'experts pluriannuelle, qui s'est tenue pour la première fois en janvier 2009, vise à recenser les politiques et les meilleures pratiques de nature à encourager la création et la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI). La réunion d'experts a un autre objectif: examiner la coordination et la cohérence des mesures de politique générale destinées à promouvoir l'innovation, l'esprit d'entreprise et le développement du secteur privé.

4.    À sa première session, la réunion d'experts pluriannuelle a axé ses débats sur l'importance d'un environnement propre à stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat. Les discussions ont fait ressortir trois facteurs principaux qui sont utiles pour encourager l'entrepreneuriat dans la phase de démarrage: a) soutien à l'infrastructure de l'entrepreneuriat; b) promotion de la collaboration recherche-entreprise-pouvoirs publics; c) accès au financement, qui constitue une difficulté majeure dans les pays en développement. Les experts ont aussi exploré le rôle de l'innovation ouverte pour les PME des pays en développement et l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation pour lutter contre la pauvreté.

5.    Le thème qui sera examiné par les experts au cours de cette deuxième session est intitulé: «De l'évaluation fondée sur des indicateurs aux cadres-directeurs pour l'entrepreneuriat, le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et l'innovation – création, croissance, financement et faillite des entreprises». Le mandat adopté à la cinquante-cinquième session du Conseil du commerce et du développement a été précisé et révisé à la première session de la réunion d'experts pluriannuelle, puis approuvé par le Conseil à sa quarante-septième session directive le 30 juin 2009. La réunion d'experts va donc examiner les principaux éléments d'un programme pour la formulation, la surveillance et l'évaluation efficaces de politiques nationales propres à inciter des individus à créer et développer leur propre entreprise et à leur en donner les moyens. Elle examinera aussi des plans directeurs de l'innovation qui répondent aux besoins et à la situation des pays en développement, en mettant l'accent sur ceux qui en sont aux premiers stades de leur développement technologique. À ce sujet, la réunion d'experts s'attachera tout particulièrement à étudier une série d'indicateurs pouvant servir à évaluer l'impact de l'action gouvernementale sur l'activité entrepreneuriale et l'activité STI dans le pays.

6.    La réunion devrait déboucher sur la définition de cadres directifs pour l'innovation et l'entrepreneuriat qui soient adaptés à la situation des pays en développement et que les décideurs puissent concevoir, appliquer et évaluer à l'aide des indicateurs disponibles et d'autres sources de connaissances sur l'entrepreneuriat et les STI. La réunion permettra d'identifier une série de meilleures pratiques en vue de conseiller les pays en développement sur la manière d'élaborer une politique complète de développement de l'entrepreneuriat.

7.    Pour faciliter le débat, le secrétariat de la CNUCED a rédigé une note intitulée «Key components of entrepreneurship and innovation policy frameworks» (Éléments clefs de politiques de l'entrepreneuriat et de l'innovation). La réunion d'experts s'inspirera des

enseignements tirés des projets d'assistance technique de la CNUCED dans ce domaine. Les experts sont encouragés à rédiger des documents succincts sur le sujet, qui seront distribués au cours de la session sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils ont été reçus.

#### *Documentation*

TD/B/C.II/MEM.1/6 Key components of entrepreneurship and innovation policy frameworks.

#### **Point 4. Adoption du rapport de la réunion**

8. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session. La réunion d'experts voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la session.

#### **Contributions des experts**

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces notes devraient être communiquées au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles s'inspireront de l'expérience nationale et de l'expérience du secteur privé et seront mises à la disposition des participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Ces documents doivent être communiqués avant le 10 janvier 2010. Les documents relatifs à la politique des entreprises et aux indicateurs doivent être envoyés à M<sup>me</sup> Fulvia Farinelli, Service du développement des entreprises, Division de l'investissement et des entreprises, Palais des Nations, CH-1211, Genève 10, Suisse; télécopieur: +41 22 917 0122; courriel: fulvia.farinelli@unctad.org. Les documents relatifs à la politique et aux indicateurs STI doivent être envoyés à M<sup>me</sup> Marta Pérez Cuso, Service de la science, de la technologie et des TIC, Division de la technologie et de la logistique; télécopieur: +41 22 917 0052; courriel: marta.perez.cuso@unctad.org.

-----